

BTS OL

Opticien-lunetier

Réussir sa VAE

Livret 1, Livret 2 et entretien avec le jury : la méthode complète.

Sommaire

Comment utiliser ce guide	5
----------------------------------	----------

Ce qui a changé : l'essentiel en une page	7
--	----------

Chapitre 1 – Le cadre de la VAE du BTS Opticien-lunetier

1.1 Le BTS Opticien-lunetier en bref	9
1.2 La réforme de la VAE en pratique	11
1.3 Le référentiel en vigueur	12
1.4 Les étapes du parcours	13
1.5 Qui fait quoi ?	15
1.6 Financer sa VAE	15
1.7 Ce que la VAE évalue réellement	16
1.8 Les questions que se posent souvent les candidats	17

Chapitre 2 – Le référentiel décodé, bloc par bloc

2.1 Comment lire un référentiel	19
2.2 Bloc 1 – Optique géométrique et physique	20
2.3 Bloc 2 – Étude technique des systèmes optiques	22
2.4 Bloc 3 – Analyse de la vision	24
2.5 Bloc 4 – Examen de vue et prises de mesures et adaptation	26
2.6 Bloc 5 – Contrôle d'équipement et réalisation technique	28
2.7 Bloc 6 – Activité en milieu professionnel	30
2.8 Les unités générales et leur traitement en VAE	32
2.9 Par où commencer selon votre profil	33
2.10 Cartographier son expérience	34

Chapitre 3 – Le Livret 1 : réussir le dossier de faisabilité

3.1 Le rôle réel du dossier de faisabilité	36
3.2 Ce que le certificateur vérifie	36
3.3 Choisir les expériences à présenter	37
3.4 Décrire ses activités de façon recevable	37
3.5 Les justificatifs	39
3.6 Les erreurs fréquentes	40
3.7 Viser le diplôme entier ou des blocs ?	40
3.8 Après la décision de recevabilité	40
3.9 Questions fréquentes sur la recevabilité	41
3.10 Un exemple de présentation du parcours	41

Chapitre 4 – Le Livret 2 : rédiger un dossier de validation solide

4.1 Ce que le dossier doit démontrer	43
4.2 Choisir ses situations	43
4.3 Couvrir le référentiel	44
4.4 Structurer une situation	44
4.5 Passer de la description à l'analyse	45
4.6 Le style	46
4.7 Anonymiser	46
4.8 L'intelligence artificielle	47
4.9 Les erreurs fréquentes	47

4.10 Démontrer un bloc théorique à partir du terrain	48
4.11 Banque d'idées de situations	49
4.12 Les pièces jointes	51
4.13 Relire son dossier avec les yeux du jury	51
Chapitre 5 – Situations rédigées et commentées	53
5.1 Comment utiliser ces exemples	53
5.2 Situation 1 – Une non-adaptation à des verres progressifs	54
5.3 Situation 2 – Une erreur détectée au contrôle à réception	55
5.4 Situation 3 – L'équipement d'un client fortement myope	57
5.5 Situation 4 – L'orientation d'une cliente présentant un signe d'alerte	58
5.6 Situation 5 – Le montage d'un équipement percé avec prisme prescrit	60
5.7 Situation 6 – La réorganisation du suivi des dossiers et des stocks	61
5.8 Une même situation, deux rédactions	63
5.9 Ce que ces six situations ont en commun	64
5.10 Transposer ces exemples à votre expérience	64
Chapitre 6 – Connaissances et posture professionnelles	66
6.1 Pourquoi ce chapitre est décisif	66
6.2 Une profession réglementée	66
6.3 Prescription, délivrance et adaptation	67
6.4 Ce que peut faire un collaborateur non diplômé	69
6.5 Repères techniques que le jury peut vérifier	70
6.6 La posture attendue	72
6.7 Les questions de posture que pose le jury	73
6.8 Lexique utile	73
6.9 Après le diplôme: ce qui change	74
Chapitre 7 – L'entretien avec le jury	76
7.1 Le déroulement	76
7.2 Préparer la présentation	77
7.3 Banque de questions d'entraînement	77
7.4 Dix réponses commentées	80
7.5 Les questions déstabilisantes	84
7.6 Si une mise en situation est prévue	85
7.7 Gérer le stress	86
7.8 Le jour J	86
7.9 Après le jury	87
Chapitre 8 – Plan de travail et outils	88
8.1 Un plan sur douze semaines	88
8.2 Check-list avant le dépôt du dossier de faisabilité	89
8.3 Check-list avant l'envoi du dossier de validation	89
8.4 Check-list avant le jury	90
8.5 Le tableau de suivi de vos démarches	91
8.6 Organiser ses semaines de rédaction	91
8.7 Les sept derniers jours avant le jury	92
Annexe 1 – Grilles d'auto-évaluation par bloc	93
Annexe 2 – Sources et liens utiles	96

Comment utiliser ce guide

Ce guide s'adresse aux personnes qui travaillent ou ont travaillé en magasin d'optique, en atelier de montage ou en centre de services optiques, et qui veulent obtenir le BTS Opticien-lunetier par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Vous êtes peut-être vendeur-conseil en optique depuis plusieurs années, monteur-vendeur, technicien d'atelier, assistant d'opticien, responsable de la partie lentilles d'un magasin, ou titulaire d'un diplôme d'opticien obtenu à l'étranger. Vous connaissez le métier de l'intérieur. Il vous manque le diplôme, et dans ce métier le diplôme n'est pas un simple plus : c'est lui qui ouvre l'exercice de la profession.

Ce livre n'est pas un manuel d'optique. Il ne remplace ni un cours d'optique géométrique ni un cours d'analyse de la vision. C'est un guide de méthode : il vous aide à comprendre ce que le jury attend, à choisir vos situations, à les rédiger et à vous préparer à l'entretien.

Comment le lire selon votre étape

- **Vous hésitez encore.** Lisez le chapitre 1 en entier, puis la section du chapitre 2 consacrée à la cartographie de votre expérience. Vous saurez si le BTS Opticien-lunetier est le bon objectif et quels blocs seront les plus difficiles pour vous.
- **Vous préparez le dossier de faisabilité (Livret 1).** Concentrez-vous sur les chapitres 1, 2 et 3, puis utilisez la check-list du chapitre 8.
- **Vous êtes recevable et vous rédigez le dossier de validation (Livret 2).** Travaillez les chapitres 2, 4 et 5 avec les grilles de l'annexe 1 ouvertes à côté de vous. Relisez le chapitre 6 avant de décrire tout acte technique ou de santé.
- **Votre jury approche.** Les chapitres 6 et 7 sont pour vous, avec la check-list « avant le jury » du chapitre 8.

Trois règles pour en tirer le maximum

Travaillez crayon en main. Les tableaux et les grilles sont faits pour être remplis.

Vérifiez toujours auprès de votre certificateur. Les règles nationales sont communes, mais les modèles de dossiers, les dates de dépôt et l'organisation des jurys dépendent de votre académie. En cas de doute, la consigne écrite du DAVA (dispositif académique de validation des acquis) l'emporte sur ce livre.

CHAPITRE 1

Le cadre de la VAE du BTS Opticien-lunetier

1.1 Le BTS Opticien-lunetier en bref

Le brevet de technicien supérieur Opticien-lunetier est un diplôme national de niveau 5 (bac + 2). Il est enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles sous le numéro **RNCP38360**, avec une date d'échéance de l'enregistrement fixée au **31 décembre 2028**. La fiche désigne comme certificateur le **ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**. Pour la VAE, l'organisation est assurée par les rectorats, en pratique par le DAVA de chaque académie.

Élément	Ce qu'il faut retenir
Intitulé	BTS Opticien-lunetier
Fiche RNCP	RNCP38360 (remplace RNCP1084)
Niveau	5 (bac + 2)
Certificateur	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Texte de base	Arrêté du 3 septembre 1997 modifié
Dernière modification	Arrêté du 25 novembre 2024, session 2026
Blocs professionnels	Six blocs (BC01 à BC06)

Un diplôme qui ouvre une profession de santé

C'est la particularité majeure de ce BTS. Dans la plupart des métiers du commerce, le diplôme est un atout. En optique-lunetterie, il est une **condition d'exercice**. L'article L. 4362-1 du Code de la santé publique réserve l'exercice de la profession d'opticien-lunetier aux personnes titulaires d'un des diplômes mentionnés à l'article L. 4362-2, au premier rang desquels le BTS Opticien-lunetier, et enregistrées auprès des autorités sanitaires.

Concrètement, le BTS vous permet :

- d'exercer comme opticien-lunetier, donc de **délivrer** des verres correcteurs et des lentilles de contact correctrices ;
- de pratiquer, dans le cadre fixé par les textes, l'**examen de la réfraction** en vue d'adapter une prescription ;
- de **diriger ou gérer** un magasin d'optique, une succursale ou un rayon d'optique-lunetterie (article L. 4362-9 du Code de la santé publique) ;
- d'être enregistré au **RPPS** (répertoire partagé des professionnels de santé), qui a remplacé le répertoire ADELI pour les opticiens.

Le chapitre 6 détaille ces règles. Retenez dès maintenant que la VAE ne vous donne pas un « BTS au rabais » : le diplôme obtenu par la VAE est le même que celui obtenu par l'examen, avec les mêmes droits.

Les métiers et lieux d'exercice

La fiche RNCP présente le titulaire comme un professionnel qui exerce dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise : santé (analyse de la vision, examen de vue), technique (atelier, contrôle, montage), commercial (accueil, conseil, vente) et gestion.

On le trouve notamment :

- en magasin d'optique indépendant ou sous enseigne, comme opticien, opticien collaborateur, responsable de magasin ou gérant ;
- dans les rayons optiques des grandes surfaces et des centres mutualistes ;
- en atelier de montage centralisé ou en laboratoire de surfaçage ;
- chez les fabricants de verres, de montures ou de lentilles, comme délégué technico-commercial ou formateur ;
- en contactologie, en basse vision, en optique à domicile ou en établissement pour personnes âgées.

Les profils de candidats les plus fréquents

Profil	Points forts habituels	Points à travailler
Vendeur-conseil en optique	Accueil, conseil monture, dossier client, tiers payant	Atelier, optique théorique, analyse de la vision
Monteur-vendeur	Atelier, contrôle, centrage, réparation	Analyse de la vision, examen de vue

FIN DE L'EXTRAIT GRATUIT · 98 PAGES DANS LA VERSION COMPLÈTE

Vous avez aimé ces pages ? Choisissez votre formule.

Réussir sa VAE : BTS OL – Opticien-lunetier. Paiement sécurisé, PDF envoyé par e-mail juste après l'achat.

LE PLUS COMPLET

Guide BTS OL + guide de l'oral

Livret 1, Livret 2, jury, puis la préparation de l'entretien

24,90 € au lieu de 29,80 € séparément



Guide BTS OL seul

Livret 1, Livret 2 et jury, bloc par bloc

14,90 €



Relecture de votre Livret 2

Corrections et conseils sur votre dossier

dès 49 €



Touchez une formule pour l'ouvrir sur reussirmavae.fr · Toutes les formules : reussirmavae.fr/vae-par-diplome